



Droit de passage acce propriete piste privee

Par **pipomolo**, le **02/02/2010** à **11:13**

Bonjour,

J'ai eu un nouveau rendez vous avec le maire du village. Donc il nous propose de payer toujours les 7000€, la piste restera privée, l'entretien a la charge des 4 parties (mairie, propriétaire, moi, et l'autre voisin) est ce que la mairie peut prendre une part d'une piste privée?
merci de votre aide.